L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 18 DECEMBRE 1883.

57me Année

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 18 DECEMBRE 1873.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE

Voir le supplément de l'ABEILLE pour ses annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'État.

VENTES DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

Les dangers que courent les industries du Sud.

Nous exposions, il y a deux jours, dans une de nos colonnes, d'après un journal du Nord, d'ordinaire, très-bien informé sur tout ce qui a trait à la politique des partis, la tactique que compte suivre le Radicalisme, avant et pendant les prochaines élections présidentielles, en supposant que le parti démocrate adopte, dans sa détestation de principes, des idées hardiment libre-échangistes ou affectant des tendances, plus ou moins franches, de retour au libre-échange.

Les radicaux, disait-il, ont, avec quelques habileté, dressé des statistiques exactes des masses d'industriels, patrons et ouvriers, dont les intérêts seraient lésés, dont l'avenir serait menacé, par un retour plus ou moins prompt à l'ancien système économique. Rien que dans les grands États manufacturiers du Nord et de l'Ouest, une pareille déclaration allait mettre en danger les usines, les fabriques, les filatures, qui sont le gagne-pain de centaines de mille, de millions de travailleurs qui prennent part au scrutin. Pouvait-on penser, un seul instant, que toute cette masse de travailleurs, dont une bonne partie a, jusqu'ici, voté constamment pour le parti démocrate, parceque ce parti les a bien accueillis, dans le passé, parce qu'il a toujours défendu leurs droits—lui resteraient fidèles, le jour où ils le verraient abandonner leurs intérêts les plus évidents, et sacrifier leur avenir, celui de leurs familles, à un système économique, que tous redoutent et réprouvent. Toute politique qui ne se base pas sur la satisfaction immédiate des intérêts des masses qui composent le corps électoral, est condamné à l'avance. Les radicaux le savent bien, ajoutait le journal dont nous parlons; ils se rappellent le succès qu'ils ont obtenu en 1880, pour avoir exploité cette même situation, pour avoir su jeter l'alarme dans ces mêmes populations de travailleurs, et ils s'empresseront de suivre la même tactique en 1884. Ils y sont mieux préparés qu'il y a quatre ans, et il semble que la démocratie, cette fois, s'ingénie à leur fournir contre elle-même des armes encore plus terribles. Les radicaux ne redoutent pas la lutte, sur ce terrain; ils l'attendent, au contraire, avec confiance, ils l'appellent de tous leurs vœux. Ils sentent que leurs adversaires jouent leur jeu. Ils se voyaient sombrer, ils se croyaient perdus, et voilà qu'on leur livre bénévolement la seule chance de salut qui leur reste. Il est tout naturel qu'ils se cramponnent avec ardeur, au milieu de leur naufrage, à cette planche inespérée, qui peut, qui doit les soutenir, et les conduire probablement au port.

Ajoutons que, dans tous les calculs que nous exposions, il n'était nullement question du Sud, chez lequel les industries de toutes sortes sont, aujourd'hui, si développées; on n'y parlait ni du Tennessee, ni de la Géorgie, ni des Carolines, qui comptent tant d'usines, tant de filatures; on y laissait complètement dans l'ombre la Louisiane, dont l'industrie sucrière est le principal gagne-pain.

Or, le Sud a été, longtemps, il est encore, aujourd'hui, le grand point d'appui du parti démocrate; c'est son soutien le plus solide. Cette Louisiane qu'il semble dédaigner, et sacrifier lui a rendu d'importants services; il ne faut pas qu'il oublie que ce sont les luttes soutenues par cet État, avec tant d'énergie, avec tant de vaillance, disons le mot, avec le courage du désespoir, qui ont ouvert tous les yeux, au Nord, à l'Ouest, à l'Est, et ont préparé le retour des esprits, retour auquel il doit la haute situation dont il jouit actuellement.

Et, cependant, nous voyons de grands journaux, qui se prétendent les organes fidèles de la démocratie, dénoncer l'industrie sucrière louisianaise; demander au nouveau *Speaker* de travailler à la ruine d'une industrie qui fait vivre un État auquel la démocratie doit tant. Nous nous voyons réduits à être défendus par nos adversaires, par l'*Interocean*, par le *Times* de Chicago. Ce sont de vieux amis qui nous tournent le dos, ce sont des adversaires qui nous tendent la main.

La vérité, on n'a jamais placé un État, une grande section d'un pays, dans une situation aussi cruelle. D'un côté, des principes, qui nous sont chers, des amitiés auxquelles nous sommes toujours restés fidèles, et qui se tournent contre nous; de l'autre, des intérêts évidents, intégrés vitaux, que nous défendre, au nom du droit sacré de travail, au nom de nos familles menacées de la misère, et que devraient soutenir ceux-là mêmes qui les attaquent. Que faire en semblable occurence? Est-il possible qu'un pareil dilemme nous soit posé, de sang-froid, le jour où nous nous présenterons devant l'urne électorale? Nous ne pouvons nous habituer à cette pensée; nous la repoussons avec indignation.

Non, il ne sera pas dit qu'un congrès, dont la majorité se compose de nos amis, travaille à notre ruine; il ne sera pas dit qu'un *speaker*, qui doit sa situation au vote des représentants du Sud songe à nuire aux industries du Sud. Il ne sera pas dit que M. Carlisle prête l'oreille aux avis des journaux et des politiciens qui lui conseillent de former un Comité des Voies et Moyens hostile au Sud.

Quant à nous, Louisianais, et à notre industrie sucrière, nous nous sentons bien appuyés par le Sud, par l'Ouest, par une bonne partie du Nord-Est; nous avons confiance dans les déclarations faites solennellement, par M. Carlisle, le jour où il a pris possession du fauteuil d'Orateur. Nous croyons, de notre, des comités de planteurs, bien organisés, chargés de veiller à nos intérêts, qui sont les leurs propres; nous connaissons leur zèle, leur intelligence. Ils savent d'avance les pièges qui leur seront tendus; ils éviteront le danger, et sauveront la situation; ils assureront l'avenir de notre État.

Mort de Madame Maxime Cousin, née Mercier.

Les familles Mercier et Cousin viennent d'être atteintes d'une affliction à laquelle répondront les sympathies de tous ceux qui les connaissent :

Dimanche, à une heure de l'après-midi, expirait, après quatre mois de maladie, Mme Maxime Cousin, fille du Dr Armand Mercier. Pendant cette longue et douloureuse épreuve, jamais le caractère de cette charmante jeune femme ne s'est démenti un seul instant; jusqu'à la dernière heure, elle a su trouver assez de force pour serrer les mains amies qui prenaient la mienne, et pour remercier son entourage des soins qu'on lui prodiguait.

Toujours au chevet de sa fille, oubliant la fatigue et le sommeil, le Dr. Armand Mercier, avec toute la sollicitude du père éclairé par l'expérience du praticien qui a vieilli dans l'exercice de son art, a combattu, avec une persévérance inépuisable, le danger qui menaçait son enfant; plusieurs fois, on peut le dire, il repoussa l'agonie et la mort, donnant ainsi à la nature la chance et le temps d'opérer son œuvre de réparation.

Malheureusement, la force de destruction qui minait la malade était supérieure aux ressources de l'organisme; la vie s'est retirée, d'un mouvement lent mais incessant, de son corps épuisé.

Le dévouement sans bornes du père et de la mère de Madame Cousin, l'intérêt affectueux que lui témoignaient tous les membres de la famille du Dr Armand Mercier et de la famille de M. Maxime Cousin, les services rendus par des amis de longue date, font trop bien l'éloge de la jeune femme, pour qu'il soit nécessaire de parler des dons naturels qui lui concilaient l'estime et l'affection de tous ceux qui l'approchaient.

Si la conscience d'avoir fait tout ce qui est humainement possible pour sauver une fille bien aimée, est une consolation, que le chagrin des parents de Madame Maxime Cousin soit adouci par la pensée que jamais un père et une mère n'ont plus mérité d'être consolés.

Que M. le docteur Armand Mercier reçoive ici l'expression de nos plus sincères sympathies. Nous sommes sûrs qu'en lui offrant ce témoignage d'une vieille amitié, nous interprétons aussi les sentiments d'un grand nombre de familles où ses services de médecin ont laissé d'ineffaçables souvenirs.

Mme Maxime Cousin laisse à M. Maxime Cousin, son mari, une petite fille qui sera pour lui l'image vivante de la femme qu'il regrettera toujours, et à qui le souvenir de sa mère sera le meilleur modèle que l'on puisse mettre sous les yeux d'une enfant à mesure qu'elle avance dans la vie.

C'est M. S. P. Brou, et non M. Edmond Brou, qui était l'un des porteurs aux funérailles du très regretté capitaine Fortier.

Nos remerciements à l'hon. Carleton Hunt pour des documents publics.

On lit, dans le journal l'*Italia*, à propos de l'émigration d'Italie en France :

"La contrée d'Europe sur laquelle l'émigration italienne se dirige de préférence est sans contredit la France.

"Le tiers des émigrans italiens va en France, et cette proportion se maintient malgré le développement général de l'émigration. De 1876 à 1882, le nombre d'Italiens qui vont en France a presque doublé; de 31,000 on est arrivé à 53,000.

"Il est vrai que cette émigration est qualifiée de temporaire, mais la preuve qu'elle est en grande partie permanente c'est que le nombre des Italiens qui vivent en France est de 250,000. Il y a deux conclusions à tirer de ces faits.

"La première est que l'hostilité entre l'Italie et la France est absolument factice et doit être considérée comme l'œuvre de politiciens plus ou moins hauts placés. Ainsi, pendant que M. Crispi déclare à Palerme que l'Italie doit être alliée sur terre avec l'Allemagne, sur mer avec l'Angleterre proprement dite et qu'il sous-entend qu'elle ne doit être en aucun cas d'accord avec la France, les Italiens livrés à eux-mêmes vont en France chercher le travail et le bien-être et se gardent bien d'aller en Allemagne et en Angleterre. Le vrai peuple fait voir par sa conduite que les hommes qui prétendent le diriger n'expriment nullement ses vrais sentimens.

"La statistique, malgré sa sécheresse, a souvent son éloquence. On n'a pas oublié le bruit qui s'est fait à propos des scènes, déplorables d'ailleurs, qui ont eu lieu à Marseille en 1881; aujourd'hui encore, il n'est presque pas de jour où certains journaux ne parlent des massacres de Marseille, où un Italien, un seul, et c'est beaucoup trop, a été tué. Ces prétendus massacres auraient dû ralentir l'émigration, les gens étant peu disposés à aller dans un pays où on leur donne la chasse comme aux bêtes fauves. Eh bien! jamais l'émigration en France ne fut plus forte qu'en 1881 et 1882. Voilà ce que nous disent les chiffres du commandeur Bodio.

"Pour l'Algérie et pour la Tunisie ces chiffres ne sont pas moins curieux. L'émigration moyenne en Algérie était de 1,500 individus; en 1882, elle a été de 3,300; c'est-à-dire, elle est doublée.

"En Tunisie, c'est plus fort encore; l'émigration, qui était en moyenne de 300 individus, a dépassé 2,000 en 1882. C'est-à-dire qu'elle a sextuplé.

"Nous sommes convaincus que le jour où les Capitulations seront abolies, c'est-à-dire lorsque les Italiens résidant en Tunisie seront complètement assimilés aux Français, l'émigration sera plus forte encore et l'Italie trouvera à ses portes un débouché à l'excédent de sa population laborieuse.

"Ce ne sont pas là des déclamations, ce sont des chiffres recueillis de bonne foi et sans la moindre arrière-pensée.

"Si la politique de M. Crispi a ses conséquences logiques, c'est-à-dire une rupture, nous demanderons ce que l'on ferait des 250,000 Italiens qui sont en France et qui s'y trouvent bien, puisqu'ils y restent, et des 50,000 qui sont dans les possessions françaises au nord de l'Afrique et qui y trouvent évidemment un certain bien-être, puisqu'ils y appellent de plus en plus leurs compatriotes."

Le *Messager Franco-Américain*, du 30 décembre :

Tous les délégués ouvriers de Paris sont de retour à New York, enchantés de leur visite à Boston et de l'accueil plus que fraternel qu'ils ont reçu dans la capitale du Bay State.

L'Union des Sociétés Françaises de New York, bien que n'étant pas directement, comme corps, engagée dans la lutte du travailleur pour la revendication de ses droits, est en grande majorité composée, comme le faisait remarquer tout récemment son organe, le *Bulletin*, ayant des attaches aux organisations américaines. Elle a donc décidé, très à propos, envoyons-nous, dans sa séance du 2 décembre, que deux de ses membres qui appartiennent aux métiers représentés dans la délégation ouvrière de Paris se mettraient, ce soir, à sa disposition pour lui fournir tous les renseignements utiles à la confection de ses rapports. C'est cette décision de l'Union des Sociétés qui va s'exécuter à Lyric Hall, 24, South Fifth Avenue.

Demain, les délégués se rendront à Philadelphie dont l'excellent consul M. de Bouteiller, se prépare, à la tête de la colonie française de cette jolie ville à leur faire une réception des plus amicales.

Moorsford's Acid Phosphate

Voir à l'opposition pour la dyspepsie.

Le Dr A. JEREMIA de Great Falls, N. H., dit : "Je puis attester ses vertus spéciales dans des cas de dyspepsie, de nervosité, de mortalité [illegible] gie.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, paroisse St-Jean-Baptiste, du 15 décembre :

La roulaison touche à son terme et le plus grand nombre de sucreries ont terminé l'exploitation. Quelques sifflets isolés ne font seule entendre encore aux heures des repas et bientôt la dernier aura fait entendre sa note aiglie. Le résultat, pour n'avoir pas été ce qu'il aurait pu être, n'en a pas moins donné satisfaction partout, considérant la condition précaire faite aux récoltes par une sécheresse de trois mois. Jusqu'ici l'ilvor a été d'une douceur inaccoutumée et n'a pas fait le moindre petit tort à la végétation; aussi certaines planteurs regrettent-ils de n'avoir pas retardé l'époque de leur exploitation, car le rendement de la canne s'était sensiblement amélioré vers la fin.

—En même temps que notre juri de police décrétait des peines sévères contre les personnes qui transforment la levée de Bonnet Carré en route carossable et la détériorent sous le pas des chevaux, le juri de police de St-Charles agissait dans le même sens et votait une ordonnance pour interdire toute circulation à cheval ou en voiture sur la dite levée. Comme on le verra par une annonce insérée dans notre partie anglaise, le juri de St-Charles offre une récompense de dix piastres à quiconque fera arrêter et condamner une personne qui violera son ordonnance, soit en passant à cheval ou en voiture, soit en poussant des animaux sur la levée de Bonnet Carré.

—A partir de demain, le chemin de fer de la Vallée du Mississippi établira des trains réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. L'intention de la compagnie était d'abord de faire le trajet entre les deux villes en trois heures, mais comme le nivellement d'une partie de la route n'est parachevé, elle a décidé de le faire jusqu'à nouvel ordre en quatre heures et demie. Les trains quitteront la Nouvelle-Orléans à 3 heures du soir et arriveront à Baton Rouge à 7 heures. De Baton Rouge le train partira à 7 heures du matin et sera à la Nouvelle-Orléans vers 11 heures et demie.

Aussitôt que toute la voie aura été nivelée, les trains circuleront à grande vitesse et franchiront la distance qui sépare les points de départ et d'arrivée en trois heures, y compris les temps d'arrêts, qui seront limités, pour chaque station, à une minute. Avis donc aux voyageurs et aux voyageuses qui ne tiennent pas à se faire écraser.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Nicaise Madère, née Vicknant, mère de plusieurs enfants et âgée d'environ 39 ans. Mme Madère a succombé samedi soir après une longue maladie.

L'*Etoile* d'Ibérie, du 15 décembre :

Mercredi dernier sont arrivés à la Nile-Ibérie les animaux de race expédiés du nord et de l'ouest par M. Joseph Jefferson, et qu'il destine à l'élevage et la reproduction sur sa ferme près du lac Peignour comprise sous le nom récent de l'île de Jefferson, autrefois Miller, puis Dupuis.

Nous avons remarqué un taureau magnifique, deux Kanucks, chevaux canadiens, croisés Shetland, ainsi qu'un grand nombre de jeunes bêtes mâles et femelles ayant tous les caractéristiques d'excellentes races. Tous paraissaient fort fatigués du voyage, ce qui naissait fort à leur apparence, mais nous ne doutons nullement que quelques jours de repos et une nourriture abondante ne les remette en parfait état. L'exemple est tout et nous osons croire qu'avant peu nos races créoles intelligemment croisées ne deviendront les meilleures peut-être de l'Union au triple point de vue de poids, de rendement et de qualité.

—Lundi dernier, à midi, à l'Eglise Catholique, à 4 heures de l'après-midi, le mariage de M. Edouard Soulier, avec Mlle Marie Eugénie Olivier. Le Rév. Père Jacquet a prononcé la bénédiction nuptiale.

Puissent tous les vœux que nous formons pour les jeunes époux leur assurer, pendant le cours d'un longue vie, tout le bonheur possible en ce monde.

—Dimanche dernier, 9 décembre, est décédé, à sa résidence, à la Nile-Ibérie, M. Victor Boutte, âgé de 49 ans et 11 mois. Le défunt est né à Gélasouent, département de la Menthe, France, et habitait la Louisiane depuis de nombreuses années.

C'était un travailleur et un honnête homme. Français avant tout il aimait sa patrie et comme tous a souffert de ses malheurs et s'est réjoui de sa rénovation brillante.

Puissent ses cendres reposer en paix.

La *Sentinelle de Thibodaux*, du 15 décembre :

Le temps se comporte toujours bien pour les travaux de roulaison. Cette semaine, il y a plusieurs planteurs qui ont terminé, et nous pensons qu'à la fin du mois on ne verra presque plus de sucreries fonctionnant. Chacun s'accorde à dire que le rendement a dépassé toutes les espérances. La fabrication s'est faite avec le moindre inconvénient et la qualité ne laisse rien à désirer.

Une des plus belles récoltes de sucre qui sera faite dans la paroisse est, sans contredit, celle de l'habitation Ridgefield, formant la limite supérieure de la corporation de Thibodaux; elle s'élèvera, cette année-ci, à 600 boucaute. C'est la plus forte récolte qui se soit faite sur cette habitation depuis des années.

—Les eaux du bayou ont monté très sensiblement dans la semaine qui vient de s'écouler. D'après les rapports que nous avons reçus, l'eau passerait déjà à travers le crevasse Bourgeois. Heureusement que la levée construite dernièrement force l'eau à prendre un cours qui ne gêne aucun des habitants des environs.

—Conformément à une pétition signée par plusieurs contribuables de la paroisse, le Jury de Pol se s'est assemblé, lundi dernier, en session spéciale, et a voté la somme de $250 pour réparer la levée qui fait face à la propriété de M. Emilien Bernard, située à 28 milles plus bas que Thibodaux. M. M. Delaune a été chargé de surveiller les travaux. La paroisse se propose de présenter une réclamation au Bureau des Ingénieurs d'État.

—Dans la nuit de samedi à dimanche, est décédé, en sa résidence, Joseph Boerthelé, âgé de 58 ans, 1 mois et 12 jours, natif de Colmar, France. Ses funérailles ont eu lieu, dimanche, dernier, au cimetière de l'église catholique.

Vendredi, à une heure et demie du matin, est décédé François Yicknant, âgé de 45 ans. Ses funérailles ont eu lieu le même jour, à 3 heures de l'après-midi, au cimetière de l'église catholique St-Joseph.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 15 décembre :

Plusieurs planteurs de notre voisinage ont déjà commencé leurs préparatifs pour la semence des pommes de terre.

—La roulaison sur l'habitation Ingleside s'est terminée, cette semaine; on y a obtenu 420 boucaute de sucre.

—La température a été chaude, toute la semaine, elle a changé, hier matin; le vent a commencé à souffler du Nord. Le temps est, depuis lors, sombre et froid.

—Toute la semaine dernière, le temps a été très favorable aux travaux de reconstruction des levées. Nous n'avons eu un peu de pluie que jeudi; mais elle n'a pas été assez forte, pour interrompre les travaux.

—Depuis que les eaux du fleuve sont arrivées au niveau de la base de la nouvelle levée Morgansa, il est impossible de la longer en voiture. La route est trop boueuse; il n'y forme des fondrières qui la rendent impraticable. Cette situation durera tant que la levée ne sera pas complètement achevée, ou qu'on n'aura pas ouvert un chemin nouveau en arrière. Du reste, les travaux avancent très rapidement, et la confiance la plus entière est revenue aux planteurs, aux propriétaires de la rive Est du bayou Grosse-Tête, et du bas Fordoche. Les propriétés, [jadis abandonnées] de cette section sont remises en bon état, et la culture y a reconnaissé.

La *Capitulation Advocate*, Baton Rouge, du 15 décembre :

Tous les jours, il nous arrive des trains portant du matériel nécessaire pour achever le chemin de fer de la Vallée du Mississippi.

Théâtre de l'Opéra.

Malgré tout notre désir d'entrer dans des détails à propos de la reprise du *Prophète*, il nous est interdit de le faire. Cette belle œuvre de Meyerbeer, qui cependant n'est point d'une longueur inusitée, finit à une heure trop avancée pour que nous en puissions écrire le moindre compte-rendu.

Nous serions cependant injuste envers la direction, les artistes et l'orchestre, si nous n'écrivions pas que le *Prophète* a été, en somme, interprété d'une façon très satisfaisante pour une première représentation; car s'est à peu près ainsi qu'il faut envisager la reprise d'un ouvrage hérissé de difficultés, que plusieurs des sujets de la troupe de l'Opéra n'avaient probablement pas chanté depuis longtemps.

Quand nous reviendrons un autre jour sur cette interprétation, afin de nous en occuper plus complètement, nous aurons sans doute des réserves à faire, mais assurément des éloges aussi à adresser à M. Valdejo, à Mlles Varelli et Jouanny. On sait que les autres rôles sont quelque peu effacés. Le plus important après ceux-là est celui de Zacharie; mais M. Jourdan était visiblement indisposé, et n'a pu guère que l'indiquer. Il a certainement fait preuve d'une excessive bonne volonté en se risquant à pareille tâche avec la voix si sérieusement atteinte.

On ne peut que louer ce sale d'un artiste qui a voulu éviter à son directeur un changement de spectacle, accident toujours regrettable, nuisible.

Mlle Jouanny était également sous l'influence d'une fatigue bien évidente. Nous le comprenons sans peine, au rude service qu'elle fait. Chanteuse légère ne dit pas chanteuse blindée.

Le *Prophète* est monté avec grand soin sous le rapport aussi des décors, des accessoires, des costumes, des divertissements. Il fera certainement recette, et le mérite. Mais nous devons appeler l'attention de la direction sur la longueur des entr'actes. Celui du 3ème acte a duré environ quarante minutes. Pourquoi?

Les entr'actes sont une déplorable nécessité au théâtre; il faut donc en atténuer autant que possible le méchant effet. Faire attendre ainsi un public, c'est le refroidir, le glacer, c'est le mettre en méchante humeur, c'est, en un mot, compromettre même le meilleur des ouvrages.

Et l'exagération de l'entr'acte interminable dont nous parlons ici, a été d'autant plus remarquée, a semblé d'autant plus inexplicable, que musiciens et chef d'orchestre étaient à leurs postes depuis longtemps, comme interrogeant les profondeurs des coulisses et ne voyant rien venir, à l'exemple de sœur Anne. Et nous, public, nous étions sur la tour, suivant de l'œil sœur Anne. Ce genre de station manque décidément de charme.

Ce soir *Robert le Diable*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — M. Dion Boucicault et sa troupe ont produit une excellente impression dans la reprise de *Shaughraun*, une pièce connue depuis longtemps, mais dont le succès ne s'épuise pas. A côté de son père, auteur et acteur, on a remarqué Mlle Nina Boucicault, qui, jôue ses débuts, s'est distinguée sur la scène par de charmantes qualités. On cite encore Mme Alfred Maddick, qui gagne les sympathies et par sa grande beauté et par son mérite artistique.

Outre ces artistes, l'Académie de Musique, afin de gagner encore plus sûrement la partie, reprès-nte l'œuvre de M. Boucicault avec du luxe et de la vérité dans la mise en scène, du brillant et de la couleur locale.

Shaughraun tiendra l'affiche la semaine entière; tous voudront voir M. Boucicault dans sa remarquable création de Coun O Kelly.

THEATRE ST CHARLES. — Alles voir les Marionnettes Royales qui, depuis deux soirs, font recette au Théâtre St Charles. Jamais il ne s'est donné là de spectacle plus attrayant; spectacle deux fois le bien venu, car aux approches des fêtes du bout et du Premier de l'An, il faut songer aussi et surtout aux joies des enfants.

Or, croyez-le bien, ils se délecteront à voir ces cent bonshommes qui jouent comme des êtres vivants, qui peuvent être cités au premier rang des mimes. La pantomime populaire *Humpty Dumpty* est rendue par eux d'une façon toute surprenante. On annonce pour dimanche 23 décembre la troupe des Hanlons.

GRAND OPERA HOUSE. — Les deux représentations de *Mothe*, dimanche et lundi, ont été deux francs succès, grâce à l'ouvrage et à son interprétation. On y a très chaudement applaudi Mlle Gustave Levick et la bonne troupe dirigée par M. Frank L. Goodwin.

Ce drame de *Mothe* fournira fructueuse carrière pendant toute cette semaine.

Dimanche prochain début de la troupe lyrique anglaise de Mlle Emma Abbott.

M. H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 1er déc.

M. Calmon, de Paris, vient d'achever sa très belle publication des discours parlementaires de Thiers—quinze volumes.

L'opinion de l'éminent Dr R. S. Stuart.

Le Dr Stuart, de l'Hôpital Maryland, de Baltimore, [illegible] : "J'ai fait usage de **Coldene's Liquid Extract** pendant plus d'un an. Il réunit les vertus de la nourriture et celles d'un *tonique remarquable*, et je sais certain qu'il a *sauvé la vie* à bien des personnes dans des cas où *d'autres médecines* sont restées sans résultat." (Souvenez-vous du nom COLDENE.—N'en prenez pas d'autre).

Le Temps :

On n'a fait tant de révolutions dans le passé, nous n'avons établi la République dans le présent, que pour avoir le droit de faire nos affaires nous-mêmes, de rester toujours les arbitres de notre sort, et, soit que nous soyons heureux ou malheureux, pour que notre prospérité ou notre malheur ne dépende que de nous-mêmes. Ne voit-on pas dès lors quelle contradiction ou plutôt quel non sens ce serait si le suffrage universel, après avoir conquis avec tant de peine la liberté d'agir, renonçait à l'action même et s'abandonnait par indifférence à une fraction souvent infime de la nation? Aurions-nous fait autre chose que de changer de tyrannie?

Beaucoup de bons citoyens sommeillent sur le gouvernement qui réprimer les abus dont ils se plaignent ou prévenir les dangers qu'ils redoutent. Ils ont applaudi aux discours de Rouen et du Havre, qui paraissent avoir inaugaré une politique libérale et ferme en harmonie avec les aspirations de la grande majorité du pays. Mais ils seraient dans une grande illusion, dont ils ne tarderaient pas à être les victimes, s'ils ne voyaient pas clairement d'où le gouvernement lui-même tire sa force. La République, notre République actuelle, n'est pas une monarchie, quoiqu'en disent les intransigeants. Le pouvoir n'y découle pas d'une source mystérieuse; il n'a de force que celle que le suffrage universel lui inocule incessamment. Que les citoyens cessent de le soutenir, il s'affaisse immédiatement comme un corps sans vie. Encore ici c'est se tromper sciemment que de prendre prétexte de la confiance qu'inspire le gouvernement pour se dispenser de le soutenir, c'est ruiner de ses propres mains la protection derrière laquelle on s'abrite. En monarchie, il suffit de ne pas attaquer le gouvernement pour qu'il subsiste et continue de fonctionner; cela ne suffit plus en République; ne pas l'attaquer, ne pas le vivifier sans cesse, c'est le condamner à l'impuissance, ou, pour mieux dire, à la mort.

Il est minuit. Un garçonin vient de se heurter contre une dame d'une taille gigantesque et d'une maigreur fantastique.

—Ah! pardon, s'écrie-t-il, une femme!

Le croyais que c'était un bec de gaz qu'on avait éteint!

Liste des passagers arrivés à New York par le "Lahrador."

M Burgett, U S Navy, M Yéré jeune, M Beaston, M G W Masford, M J A McGowan, M Rodolph Cammac, Mme Mercadier, Mme Dunest Mlle, M Pravoine, M l'abbé Lapeyrade, M l'abbé Vautier, M l'abbé Eugène Berbier, M Lomon, M Arthur Galinée, Mlle Galinée, M B Schmal, M Charles Jacques, M Jacques Isaac, Mme Imof, enfant Imbert, M Baltes, M Chevalier Mme Chevalier, M l'abbé Ballard, Mme Masson, enfant, M Huot, M Auguste Colette, Mme Marie Colette, Mlle Thérèse Colette, Mlle Marie Colette, Mlle Blanche Colette. Et 300 passagers de 2ème classe.

Un règlement de la plus haute importance pour la sécurité des Parisiens, vient d'être publié; il s'agit des constructions dans Paris.

A l'avenir, le faîtage devra présenter un chéneau plat d'au moins 70 centimètres de largeur et parfaitement praticable tant pour les ouvrages, en cas de réparations, que pour les sapeurs-pompiers, habitans ou sauveteurs en cas d'incendie. Ce chemin sera bordé d'un côté d'une lisse en fer, placée à 30 centimètres de hauteur; il sera installé, en outre, un garde-corps fixe en fer avec montans et traverses, dont les intervalles seront grillagés assez fortement pour arrêter la chute des sapeurs-pompiers, des ouvriers ou des matériaux, en cas de réparations. La hauteur de ce garde-corps ne pourra être moindre de 80 centimètres; il pourra être formé d'ornements ajoutés, mais toujours être pourvu à son sommet d'une lisse à main courante.

Au long des murs mitoyens et de ceux de refend perpendiculaires aux façades sur rues, cours et jardins, il devra être scellé des échelons en fer formant escaliers, avec support et main-courante; le tout indépendant et sans point d'appui sur le comble, soit par une lucarne, soit par une trappe dans le comble même, de manière à permettre d'atteindre aisément les échelons en fer des murs mitoyens de refend.

Relevons encore, parmi les nouvelles mesures de ce règlement, attendu depuis si longtemps, l'établissement de deux escaliers offrant une double issue, surtout aux étages supérieurs. Dans le cas où il serait impossible d'établir un second escalier, il y sera suppléé au moyen d'échelons en fer placés sur toute la hauteur de la façade sur cour.

Pour purifier les vêtements et a toilette, débarrassez-les avec le "Gleason's Sulphur Soap."

Les "Pike's Toothache Drops" guérissent les maux de dents sans mise

Nous avons donné, il y a quelque jours, des détails sur l'entrevue qu'avaient eue, avec le ministre de la guerre, les délégués du conseil municipal de Paris, au sujet de la suppression de l'enceinte fortifiée actuelle de Paris.

Le ministre s'est prononcé, de la façon la plus nette et la plus formelle, sur l'inutilité de l'enceinte au point de vue des conditions nouvelles de la défense de Paris, mais à condition que les lacunes de la ligne des forts extérieurs seront préalablement comblées entre Vanjours et Staine au nord, entre Palaiseau et Villeneuve-Saint-Georges au sud. Pour que la défense soit aussi complètement assurée entre ces points que sur tout le reste de la ligne, certains ouvrages sont encore à élever.

Or, c'est précisément dans l'établissement de ces travaux et de certains autres, au moyen des fonds que la ville fournirait à l'Etat comme prix de la cession des terrains de l'enceinte, que serait le point de départ de la transaction à intervenir entre l'autorité militaire et le conseil municipal. C'est sur cette base que, de chaque côté, le projet de convention va être étudié.

Dans le tableau des propriétés de l'Etat, dr sol en 1878, l'enceinte de la rive gauche est évaluée à 14 224.000 fr.; celle de la rive droite, à 68.650.000 fr., soit pour l'ensemble près de quatre-vingt-trois millions.

Cette somme, versée par la ville, pourrait être employée en partie par l'Etat à construire les nouveaux ouvrages fortifiés indispensables pour achever la défense de la capitale.

Quant au surplus, il serait employé à des travaux urgents d'ordre à la fois militaire et municipal. Voici, sur ce point particulier, les vues exprimées par le ministre de la guerre aux délégués du conseil municipal. Nous empruntons ces détails à l'article du colonel Martin, qui précédemment était membre de la délégation :

"Quelle est actuellement la situation de la garnison de Paris en ce qui regarde le logement et la répartition des troupes?

"D'une part, ces troupes sont distribuées un peu au hasard sur toute la superficie de la ville, souvent dans des quartiers industriels, commerçants, populeux, où la place manque, et où elles occupent des espaces considérable, dont la valeur est énorme, et dont l'affectation aux besoins et aux services civils serait un véritable bienfait.

"D'un autre côté, toutes les anciennes casernes, celles qui datent de Louis XV, entre autres, en sont arrivées à un état de vétusté et de délabrement qui nécessite des réparations continuelles, sans que l'on puisse parvenir, malgré les sommes considérables consacrées à leur entretien, à les rendre plus solides ou plus salubres. Au point de vue de l'hygiène les épidémies de fièvre typhoïde dont ces casernes sont trop souvent le foyer le prouvent surabondamment,—il y aurait tout avantage à écarter les grandes agglomérations, casernes et hôpitaux, de l'intérieur de la ville et à les reporter du centre à la superficie.

"Il est certain, quant aux casernes, que la revente des terrains qu'elles occupent actuellement procurerait largement de quoi pourvoir à leur reconstruction sur les terrains rendus libres par la suppression de l'enceinte continue. En outre, les trouper trouveraient bien plus facilement, dans cette zone, les terrains de manœuvre, les champs de tir, etc., etc., qui font défaut à l'intérieur de la ville, et qu'il faut aller chercher à Vincennes ou ailleurs, au prix de fatigues inutiles et surtout au prix de beaucoup de temps perdu pour l'instruction.

"Autre chose.

"Il en est de l'hôtel des Invalides comme de nos vieilles casernes; lui aussi tombe en ruines. Toute la charpente, tous les planchers sont pourris et à remplacer. Bons pour une destruction imminente, l'hôtel des invalides est à restaurer de fond en comble.

"Or, ce monument, glorieux entre tous, ne peut disparaître. Puisqu'il doit être repris de la base au sommet, l'idée du ministre serait de l'aménager de manière à en faire un vaste établissement, où pourraient prendre place tous les services militaires disséminé dans Paris; commandement de la place, état-major, intendance, recrutement, services généraux, etc., etc.

"Etant données sa situation à deux pas du ministère de la guerre, et cette considération, qu'il est rare que l'on ait affaire à un des services que nous venons dire sans avoir affaire, pour le même objet, à deux ou trois autr s en même temps, l'hôtel des Invalides, ainsi constitué, faciliterait au plus haut degré la transmission, la exécution des ordres, et il épargnerait toute la somme que l'on perd journellement à courir d'un établissement à un autre, au grand détriment de la rapidité des solutions et de l'expédition des questions à traiter."

Ajoutons que l'exécution de ce projet, et surtout le remaniement général du casernement, sont des opérations qui semblent liées intimement, dans la pensée du ministre, à la suppression de l'enceinte. Aujourd'hui, la suppression est bien définitivement admise en principe. Il ne s'agit plus de la discuter, mais de la résoudre pratiquement. Le second point sur lequel l'accord est également fait, c'est que la solution définitive, quels que soient ses termes, doit consister d'abord dans l'achèvement du camp retranché, et ensuite dans la destruction de l'enceinte continue.

On parle des derniers assassins, condamnés par le jury, et dont l'un a donné quarante-quatre coups de couteau à son victime.

Quarante-quatre coups de couteau! Que dites-vous de cela, mon cher Vivier?

—Je dis.... que c'est un garçon qui a de la suite dans les idées!

On annonce que ce "Léviathan des Mers," le "Great Eastern" qui, depuis longtemps, était sans emploi, vient d'être acheté à la compagnie dont il était la propriété, par M. Robert A. MacLean, de Londres et Glasgow.

Un de nos meilleurs clients demande à une brave concierge des nouvelles de son mari, qui était malade.

—Eh bien! il est mort, cette nuit, le cher homme. Vous qui avez toujours été si bon pour nous, vous devriez bien venir à son enterrement!

—Quand a-t-il lieu?

—Demain, à midi.

—Demain, je ne peux pas... mais après-demain, sans faute!

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, rouge de maison de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Porters de Gladstone & Co, Oilley, Cramp & Forester.

Champagne de toutes marques en round.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent